Emmaüs en Europe **Octobre 2026**

Cher·es ami·es d'Emmaüs Europe,

Ce mois-ci, le réemploi et la solidarité avancent main dans la main, comme toujours chez Emmaüs. À la une, un partenariat inspirant à Toulouse (France) : les compagnons d'Emmaüs forment les agents de collecte de l'agglomération au tri des encombrants, pour que les objets soient préservés et réutilisés plutôt que jetés. Une forte reconnaissance de leur savoir-faire, et un modèle à essaimer !

À Bruxelles, la Commission européenne a présenté une mise à jour de loi sur la commande publique, qui entend encadrer les achats de biens des États et de leurs établissements publics. Nous suivons ce dossier de près pour permettre de développer la place de l'ESS et du réemploi.

Côté solidarité, nous vous invitons à soutenir Otaharin, en Bosnie-Herzégovine, pour l'achat d'un minivan : de quoi emmener les enfants à l'école, s'assurer de leur présence en classe et garantir leur sécurité sur les trajets, à l'aller comme au retour.

Enfin, il ne vous reste que quelques jours pour vous inscrire au webinaire sur le nouveau Pacte migrations et asile !

Bonne lecture à toutes et tous,

L'équipe d'Emmaüs Europe

Sommaire

- Les compagnons deviennent formateurs auprès des villes pour le réemploi !
- La commande publique peut-elle être un levier pour la seconde-main ?
- En Bosnie-Herzégovine, assurez les trajets des enfants jusqu'à l'école !
- Webinaire sur le Pacte européen sur les Migrations et l'Asile et le règlement Retour

Paroles d'Emmaüs

Les compagnons deviennent formateurs auprès des villes pour le réemploi !

Pour la deuxième année consécutive deux compagnons d'Emmaüs Toulouse (dans le Sud de la France) forment les salariés de l'agglomération sur le réemploi : un partenariat qui a de nombreux avantages.

Anaïs Revollat-Veuillet, directrice des trois sites d'Emmaüs Toulouse a répondu à nos questions.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de ce partenariat ?

En 2023, Toulouse Métropole a fait le choix de mettre en place une collecte préservante des encombrants, afin de récupérer les objets qui peuvent encore être réemployés plutôt que de les envoyer directement vers les filières d'élimination. C'est dans le cadre de cette démarche qu'Emmaüs Toulouse est entré en jeu en tant que partenaire du réemploi.

L'objectif est de détourner un maximum d'objets de la destruction pour leur donner une seconde vie. Ces objets sont issus des collectes à domicile, des points d'apport collectifs ou des encombrants déposés dans la rue. Pour Emmaüs Toulouse, ce partenariat représente une opportunité de compléter les dons issus de nos propres collectes à domicile.

Mais pour que cette collecte préservante soit efficace, il est essentiel pour les agents de l'agglomération toulousaine chargés de la collecte d'identifier les objets qui peuvent être réemployés. Nous leur avons donc proposé une formation pour leur transmettre notre expérience et notre savoir-faire en matière de réemploi.

Les formations ont débuté en 2025 et, dès la première année, nous avons formé 46 agents chargés de la collecte. *Lire la suite…*



Photo prise lors d'une formation autour de la réparation de l'électroménager | © Emmaüs Toulouse

Mobilisation européenne

La commande publique peut-elle être un levier pour la seconde-main ?



© Emmaüs Europe, 2025

Le 9 septembre 2026, la Commission européenne a publié une **proposition de loi sur la commande publique** des États de l'Union Européenne. En bref, le texte entend **encadrer les achats de biens pour les États membres et leurs établissements publics** (mairies, hôpitaux, écoles, etc.). Le texte fixe notamment les critères à retenir pour choisir les biens achetés.

Il existe déjà un cadre légal concernant la commande publique, mais celui-ci est composé de trois textes de loi donnant une large marge de manœuvre aux États dans leur application. **Ici, la Commission propose un règlement** : il sera directement applicable à tous les États membres dès son entrée en vigueur. C'est donc un changement majeur !

La commande publique pourrait être un **levier important** pour les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le texte pourrait en effet permettre d'orienter les achats publics, en partie ou en totalité, vers des structures d'insertion par l'emploi ou vers des produits de seconde main. Cela permettrait de préserver l'environnement en limitant l'achat de biens neufs qui ont nécessité l'extraction de ressources, ainsi que de diminuer la production de déchets.

De plus, les sommes potentiellement en jeu pour nos groupes Emmaüs sont considérables. La commande publique en quelques chiffres, c'est :

- 233 milliards d'euros en France en 2024 ;
- 35% des dépenses publiques annuelles de l'Allemagne ;
- 14% du PIB européen, donc environ **2 200 milliards d'euros tous les ans**.

Dans le cadre des futures discussions sur la proposition de loi, la Commission européenne a lancé une **consultation publique**. Elle se termine le 30 novembre 2026. Le réseau européen des entreprises sociales du réemploi (RREUSE), dont Emmaüs Europe est membre, y participera.

Grâce à notre plaidoyer commun, nous avons obtenu l'ajout de deux points clés dans la proposition de la Commission européenne. D'une part, les administrations pourront choisir leurs achats sur la base du **meilleur rapport qualité-prix**, et non plus selon le prix le plus bas. D'autre part, le développement d'une **économie sociale et circulaire** est réitéré comme objectif central de l'Union. Ses acteurs, dont nos groupes, sont ainsi **reconnus comme des partenaires privilégiés** pour assurer ce changement de modèle.

Cependant, nous devons continuer à insister sur ces aspects afin qu'ils ne soient pas retirés de la version finale du texte comme le souhaitent certains acteurs politiques ou économiques. L'équilibre reste en effet fragile : tous les éléments en faveur de l'ESS et du réemploi restent des dispositions incitatives et non-obligatoires.

Pour toute réaction, contacter Lily Mannique.

Solidarités

En Bosnie-Herzégovine, assurez les trajets des enfants jusqu'à l'école !



Chaque année, Emmaüs Europe valide des projets portés par des groupes Emmaüs, et fait appel au mouvement pour les financer. Votre don permet donc d'aider concrètement un Emmaüs en Europe. Cette année, trois projets ont été validés par Emmaüs Europe et sont présentés dans le livret d'appel à la solidarité européenne 2026 ci-contre.

Ce mois-ci, focus sur le projet d'Otaharin, situé à Bijeljina, en Bosnie-Herzégovine ! 🇧🇦

Otaharin est un groupe en probation, lié au mouvement Emmaüs depuis plusieurs années, qui accompagne une communauté marginalisée de la ville de Bijeljina. Cette communauté est composée d'environ 115 personnes, dont 75 d'entre elles sont des enfants. Une grande partie d'entre eux vont à l'école, et Otaharin a pour mission d'assurer un suivi scolaire et une médiation avec l'école locale.

À l'heure actuelle, la route qui mène vers l'école est très dangereuse, et aucun moyen de transport n'est disponible pour y emmener les enfants.

Emmaüs Europe a donc validé la demande de soutien financier d'Otaharin pour l'achat d'un minivan, pour emmener les enfants jusqu'à l'école, réalisant ainsi un double objectif : s'assurer de leur présence en classe, et garantir leur sécurité sur les trajets, à l'aller comme au retour.

Votre don pourra concrètement permettre l'achat du van nécessaire, dont le montant est évalué à **15 000 €**.

Pour soutenir ce projet, vous pouvez envoyer un don par chèque ou par virement à destination d'Emmaüs Europe, libellé « **Otaharin - Van scolaire** », ou contacter Emmanuel pour toute précision complémentaire.

En parallèle, l'association accueille une soixantaine d'enfants par mois dans un centre de jour, et développe également une activité maraîchère qui emploie certaines personnes de la communauté, permettant aussi de dégager des petits revenus.



Votre groupe peut faire la différence et assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école | © Claire Robert

Téléchargez le livret d'appel à la solidarité européenne 2026

Agenda

Webinaire sur le Pacte européen sur les Migrations et l'Asile et le règlement Retour

Emmaüs Europe organise un webinaire sur le Pacte européen sur les Migrations et l'Asile et le règlement Retour le **25 novembre de 10h30 à 12h30** (UTC+1 - Paris).

Ce webinaire a pour objectif de vous aider à décrypter ces nouvelles lois européennes dévastatrices pour les droits humains des personnes exilées : filtrage aux frontières, recul du droit d'asile, « hub de retour », enfermement des enfants, allongement de la durée de rétention…

Ces nouvelles lois peuvent aussi avoir un impact direct sur la vie de nos groupes : multiplication des Obligations de Quitter le territoire et des assignations à résidence ou autres formes d'enfermement, risque de fouilles dans les lieux privés, etc.

L'objectif est de **nous organiser pour pouvoir informer les personnes concernées** accueillies chez Emmaüs et **agir à l'échelle nationale et européenne du mouvement** afin de limiter les dégâts et documenter la mise œuvre de ces lois.

De l'interprétation en français, anglais, espagnol et italien sera proposée.



Merci de vous inscrire ici !

Copyright © 2026 Emmaüs Europe, Tous droits réservés.

Emmaüs Europe
47 avenue de la Résistance
93100 Montreuil
contact@emmaus-europe.org
Site internet

Se désinscrire de cette liste.